



Fiche signalétique

Date de révision : 10-Aou-2017

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit **Bumper 432 EC**

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-229

Numéro(s) d'enregistrement N° ID/ONU Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 28017 UN3082

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Fongicide.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéros de téléphone d'urgence

Nombre d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:
1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International)
Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez
ProPharma Group: 1-877-250-929

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

Aspect Liquide clair brunâtre

État physique Liquide

Odeur Aromatique

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Mot indicateur

Avertissement

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée
Provoque une irritation cutanée
Provoque une irritation des yeux



Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Propiconazole [1-[2-(2,4-Dichlorophenyl)-4-propyl-1,3-dioxolan-2-yl]-methyl-1H-1,2,4,-triazole]	60207-90-1	41.8

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	Consulter un médecin en cas de malaise. Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'homologation du produit antiparasitaire lorsque vous sollicitez un contact médical.
Contact avec les yeux	Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlevez les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuez à rincer l'oeil. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Inhalation	Transporter la personne à l'air frais. Si une personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence de bouche-à-bouche si possible. Appelez un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils sur le traitement.
Ingestion	Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur

le traitement. Demandez à la personne de siroter un verre d'eau s'il est capable d'avaler. Ne pas faire vomir, à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne faites rien par la bouche à une personne.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes Rougeur et larmes de la peau.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Il n'y a pas d'antidote spécifique pour ce produit. Appliquer un traitement symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Pulvérisation d'eau, brouillard ou mousse normale.

Moyens d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers spécifiques du produit

Non déterminé.

Produits de combustion dangereux NOx, CO, CO2 et chlorures.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Portez un vêtement de protection approprié. Appareil respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Si le produit a contaminé les eaux de surface, informez les autorités compétentes. Les couches de sol contaminées doivent être creusées. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage En cas de déversement mineur: Absorber dans du sable ou d'autres matières inertes. Utilisez un contenant approprié pour éviter la contamination de l'environnement. En cas de déversement majeur: Recueillir et contenir autant de liquide libre que possible. Les déversements de digues utilisent des matériaux absorbants ou imperméables tels que du sable ou de l'argile pour une élimination ultérieure.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail; Lavez les mains et le visage complètement avant de le faire. Rincer immédiatement les éclaboussures accidentelles du mélange de concentré ou de pulvérisation de la peau, des vêtements et des yeux. Après le travail, changer les vêtements et laver complètement le

corps entier. Laver les vêtements de travail contaminés séparément du linge avant utilisation. Ne pas contaminer les aliments ou les aliments pour animaux.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage	Pour éviter toute contamination, rangez ce produit loin des aliments ou des aliments pour animaux.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Portez des lunettes de protection ou un écran facial lors de la manipulation du produit concentré.
Protection de la peau et du corps	Des pantalons longs, des chemises à manches longues, des chaussettes, des chaussures et des combinaisons résistant aux produits chimiques lors du mélange, de la manutention du produit et du nettoyage et des réparations de l'équipement. Le port de gants en néoprène par les pilotes lors de l'entrée de l'avion est essentiel.
Protection respiratoire	Dans les zones où la ventilation est insuffisante, un respirateur à cartouche chimique approuvé par NIOSH avec des cartouches de vapeur organique et des pré-cartouches de pesticides ou un appareil respiratoire autonome peut être nécessaire lorsque vous travaillez avec ce produit.
Considérations générales sur l'hygiène	Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher des gommes, d'utiliser du tabac ou d'utiliser les toilettes. Enlevez immédiatement les vêtements après la manipulation de ce produit. Laver à l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, laver soigneusement et transformer en vêtements propres.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	Aromatique
Aspect	Liquide clair brunâtre	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé
Couleur	Clair brunâtre		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	4-5	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	110°C/230°F	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Non déterminé	

Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	Non déterminé
Solubilité dans l'eau	Non déterminé
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé
Coefficient de répartition	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non déterminé cps
Viscosité dynamique	94.3 mPa(s)
Propriétés explosives	Non déterminé
Propriétés comburantes	Non déterminé

Autres informations

Densité 1.062 g/mL

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

Protégez-vous de la lumière du soleil, des flammes nues et des sources de chaleur. Se décompose lors du chauffage.

Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

NOx, CO, CO2 et chlorures.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux Provoque une irritation des yeux.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée.

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Propiconazole [1-[2-(2,4-Dichlorophenyl)-4-propyl-1,3-dioxolan-2-yl]-methyl-1H-1,2,4,-	= 1517 mg/kg (Rat)	> 4 g/kg (Rat)	= 1264 mg/m ³ (Rat) 4 h

triazole] 60207-90-1			
Methyl oleate 112-62-9	> 2000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg (Rat)	-	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Peut provoquer une allergie cutanée.

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Mesures numériques de la toxicité

DL50 orale aiguë (Rat): >2000 mg/kg

LD50 cutanée aiguë (Lapin): >5000 mg/kg

CL50 d'inhalation aiguë (Rat): >5 mg/L

Irritation de l'oeil: Irritant

Irritation cutanée: Irritant

Sensibilisation cutanée: Un sensibilisateur cutané

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Persistance/Dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Non déterminé

Autres effets nocifs

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Contactez le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

Emballages contaminés

Ne réutilisez pas ce conteneur pour quelque raison que ce soit. Il s'agit d'un récipient recyclable et doit être éliminé dans un site de collecte de conteneurs. Communiquez avec votre distributeur local / concessionnaire ou municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

Dans des récipients d'une capacité de 119 gallons ou moins, ce produit n'est pas réglementé par le DOT Pour les conteneurs de plus de 119 gallons:

N° ID/ONU UN3082
Nom officiel d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s. (Propiconazole)
Classe de danger 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin Oui.

IATA

N° ID/ONU UN3082
Nom officiel d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s. (Propiconazole)
Classe de danger 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin Oui

IMDG

N° ID/ONU UN3082
Nom officiel d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s. (Propiconazole)
Classe de danger 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin Oui

TMD

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité uniquement pour ce produit et uniquement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

N° ID/ONU UN3082
Nom officiel d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s. (Propiconazole)
Classe de danger 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINC S	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Propiconazole [1-[2-(2,4-Dichlorophenyl)-4-propyl-1,3-dioxolan-2-yl]-methyl-1H-1,2,4,-triazole]	X		X	Present				X
Methyl oleate	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Water	X	X	X		X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINC S - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	No
Danger de libération soudaine de pression	No
Danger de réaction	No

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Propiconazole [1-[2-(2,4-Dichlorophenyl)-4-propyl-1,3-dioxolan-2-yl]-methyl-1H-1,2,4,-triazole] - 60207-90-1	60207-90-1	41.8	1.0

États-Unis - Réglementations des États**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Propiconazole [1-[2-(2,4-Dichlorophenyl)-4-propyl-1,3-dioxolan-2-yl]-methyl-1H-1,2,4,-triazole] 60207-90-1	X		

Numéro d'immatriculation des pesticides

Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 28017

Déclaration du produit antiparasitaire

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA.

Étiquette du produit

MISE EN GARDE
POISON
IRRITANT DES YEUX

Différence entre la SDS et l'étiquette du produit

	Étiquette du produit	SDS
Mot d'alarme	Mise en garde	Attention
Toxicité aiguë - Oral	Nocif en cas d'ingestion	NA
Peau corrosion / irritation	NA	Provoque une irritation de la peau
Lésions oculaires graves / irritation des yeux	Irritant les yeux	Provoque une irritation des yeux
Sensibilisation cutanée	NA	Peut provoquer une réaction allergique cutanée

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé Non déterminé	Inflammabilité Non déterminé	Instabilité Non déterminé	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé Non déterminé	Inflammabilité Non déterminé	Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle Non déterminé

Date de révision : 10-Aou-2017
 Note de révision: Adresse mise à jour

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique